

Les Cahiers des Dix



Sir George Arthur

Léo-Paul Desrosiers, M.S.R.C.

Numéro 15, 1950

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080111ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080111ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Desrosiers, L.-P. (1950). Sir George Arthur. *Les Cahiers des Dix*, (15), 145–161.
<https://doi.org/10.7202/1080111ar>

Sir George Arthur

Par Léo-Paul DESROSIERS, M.S.R.C.,

de l'Académie canadienne-française.

La bibliothèque de Toronto vient de publier le troisième volume de l'un de ses fonds d'archives qui porte le titre suivant: *The Arthur Papers*. Ce sont les lettres, les écrits confidentiels, semi-officiels ou autres d'un lieutenant-gouverneur du Haut-Canada, sir George Arthur, et de ses correspondants. Quatre autres volumes suivront avec une préface et un index. Très érudit, très soigneux, M. Charles R. Sanderson, conservateur de la bibliothèque de Toronto, prépare les documents pour l'imprimeur.

Infirmité de l'esprit humain

Le régime anglais a déversé dans notre histoire un véritable fleuve de documents de tous genres, dépêches, lettres, mémoires, rapports, qui font aujourd'hui la stupéfaction des archivistes. Peu confiants dans l'esprit humain, peu convaincus qu'un système politique approprié peut sortir tout armé du cerveau d'un individu, les nouveaux maîtres du Canada invitèrent les expressions d'opinions et les études. Relire ces papiers anciens quand le temps a fait lui-même le départ entre la vérité et l'erreur, comporte une leçon; l'homme n'atteint pas souvent à la réalité; la plupart du temps, il ne l'appréhende que par fragments. Par suite, les solutions qu'il propose tombent dans le chimérique, l'absurde ou l'impossible. Deviner, aux époques d'évolution ou de fermentation, quelle décision doit être prise pour le bon gouvernement d'un peuple, quelle constitution doit être élaborée, requiert plus de finesse, de pénétration, de connaissance des faits, que n'en possède ordinairement l'esprit humain ou encore un homme seul. Lord Durham lui-même en fournit un exemple; il propose un excellent moyen de régler le problème politique canadien, puis ensuite le moyen le plus dé-

testable qui soit de régler le conflit des races. Et ainsi la lecture des recueils de manuscrits inspire l'humilité.

Paroles brutales

Le premier volume s'ouvre par un court rapport relatif à l'état du Bas-Canada en 1829. L'auteur ne l'a pas signé mais il y exprime en paroles brutales des vues qui ont conservé beaucoup d'intérêt. La Législature de notre province, écrit-il, n'a qu'un objet en vue: « . . . Empêcher le Bas-Canada d'être colonisé par d'autres que des Canadiens-français, ou comme elle le dit elle-même, par la « nation canadienne » (v. 1, p. 1), et elle conserverait volontiers la province inhabitée jusqu'au jour où un surplus de population indigène pourrait la remplir. Déguisant son objectif, elle met tous les obstacles possibles à l'immigration, se soumettant par la même occasion, à nombre d'inconvénients. Le succès ne lui a pas fait défaut puisque les immigrants ne s'arrêtent presque plus sur les rives du Saint-Laurent. « Il ne faut pas penser que ce seul dessein, celui de former une nation française en Amérique, soit surprenant, car il est naturel qu'elle la désire. Mais tout Anglais dans le même temps, se doit de l'empêcher » (v. 1, p. 1). D'un côté, ces Canadiens détestent l'Angleterre; mais de l'autre, ils demandent le droit de se multiplier et de demeurer tels qu'ils sont, sous le prétexte que parlant une langue particulière, pratiquant une religion distincte, ils ne voudront jamais s'unir aux Américains et conserveront la colonie canadienne sous la dépendance de l'Angleterre. Hypocrisie, prétend ce monsieur qui ajoute ensuite quelques phrases de grande importance: « Ils (les Canadiens français) savent bien qu'il y a un âge de majorité pour les colonies aussi bien que pour les hommes; et que la question qui se pose relativement au Canada, ne peut être de savoir s'il demeurera toujours une dépendance de ce qu'ils veulent bien appeler aujourd'hui la mère patrie, mais bien de se rendre compte si, lorsqu'il prendra sa place séparée parmi les nations de la terre, il sera encore un pays anglais ou un pays français » (v. 1, p. 1). Sur ce point, l'auteur entretient des idées bien déterminées. Il n'est pas probable,

continue-t-il, que l'union des deux provinces et leur colonisation par des immigrants britanniques, rapproche le jour où le Canada se séparera de l'Angleterre; mais même si cette éventualité se produisait, il ne faudrait pas lui attacher d'importance. Quelques années de plus ou de moins dans l'état colonial ne méritent aucune considération si on les place en regard de l'éternité pendant laquelle le Canada sera un pays indépendant. C'est-à-dire, en d'autres termes, conserver un Canada en partie français pour mieux le garder colonie britannique, est une absurdité, une politique à courte vue, car quoiqu'on fasse, et tôt ou tard, il deviendra indépendant. Par opposition, la politique à longue vue est de préparer pour l'avenir une nation purement anglaise: « Toute l'Amérique du Nord doit être anglaise pour toujours. . . » (v. 1, p. 2). Les Canadiens français ont-ils accompli de grandes oeuvres pour la Grande-Bretagne? Méritent-ils pour une raison quelconque d'élever une puissante nation française sur notre sol? Cependant, ce fait se produira si l'union des provinces n'a pas lieu et si les députés anglais n'obtiennent pas un jour la majorité dans un futur parlement. Les habitants du Haut-Canada, plus les Anglais du Bas-Canada, plus les immigrants des Iles britanniques, composeraient vite, si on leur en donnait l'occasion, un peuple qui ressemblerait de tous points, au peuple anglais et qui pourrait absorber ou assimiler les Canadiens français.

L'auteur s'attarde ensuite sur les résultats, néfastes à son avis, d'une dualité de races, et sur les moyens d'assimiler nos ancêtres: « Il ne faut pas s'illusionner; le cours naturel des choses aura pour résultat que les sentiments naturels et permanents de personnes descendant de nations hostiles, seront nécessairement hostiles, aussi longtemps que ces descendants retiendront la langue de leurs ancêtres; car tant que l'éducation, l'instruction de chacun dériveront de sources opposées et ennemies, les sympathies, les affections, les associations, de l'éveil de l'intelligence jusqu'à la vieillesse, seront diverses selon les noyaux différents de la population. Leur orgueil national, leur amour de la gloire, n'auront pas un objet commun, leur vanité et leurs affections ne se nourriront pas des mêmes aliments. Seul, l'usage de la

même langue peut détruire de façon stable les animosités et les préjugés, unir et fondre tous les individus en un peuple, en les mettant tous en mesure de puiser leurs connaissances aux sources d'un seul pays » (v. 1, p. 2).

Voilà un aperçu sommaire mais substantiel sur un problème qui s'est posé dans tous les pays mais aussi à toutes les époques. Tout d'abord, l'auteur a exagéré l'intensité de la haine qui règne d'ordinaire entre les descendants de peuples ennemis enfermés dans les mêmes frontières; elle peut être fort vive en temps de crise; puis ensuite elle devient plus bénigne. En thèse générale, les caractères nationaux sont plus ou moins imperméables les uns aux autres. Influences ataviques, systèmes d'éducation animés d'un esprit différent, langues, etc., créent des mentalités qui se fondent difficilement l'une dans l'autre, qui ne s'harmonisent pas, qui entretiennent des vues différentes sur les mêmes questions, qui ne se lient pas, ne s'entendent pas intimement. Ces éléments ethniques ne forment pas un alliage; ils composent une mosaïque, ils se juxtaposent.

On a souvent tenté d'isoler le facteur qui rend ainsi une race irréductible ou réfractaire à l'autre, qui empêche, non pas toute unité nationale, mais une unité nationale qui descendrait jusqu'à l'intimité. Comme on l'a vu, l'auteur du mémoire de 1829 indique la langue et croit qu'elle est responsable de tout le mal; d'autres signaleront la religion, ou bien l'éducation, ou bien encore l'enseignement de l'histoire. En vérité, la question est plus complexe que ne le veulent ces simplifications excessives. Toutes et chacune de ces causes de désaccord sont importantes. On peut en trouver d'autres. En cherchant bien, on découvrirait des éléments plus subtils encore, plus ternes, plongeant leurs racines dans les profondeurs peu connues de l'inconscient. Il semble bien que les pays bilingues, qui sont nombreux, doivent s'armer à jamais de patience, de tolérance et de charité; et surtout d'esprit de justice, car sans lui, pas de paix, pas de tranquillité, pas de satisfaction; pas même cette unité extérieure et formelle qui remplace l'autre et qui peut être la source de grands biens.

Ce rapport ne contient ensuite rien qui doive surprendre. Le courant d'anglicisation naît immédiatement au Canada après 1760; il trouvera toujours de nombreux adhérents; il s'épanouira comme une fleur vénéneuse dans le rapport de lord Durham; l'historien le répère jusqu'aux temps présents dans les couches profondes de la politique et de la vie nationale. Mais il n'aura pas toujours suffisamment de force pour mettre à jour des solutions qui détermineront des luttes très vives.

Quelques-unes des paroles les plus dures de cet auteur anonyme, trouvent un contradicteur dans le même recueil. Sir George Arthur étudie les sentiments de la population du Haut-Canada; il trouve peu de fidélité à l'Angleterre, il ne sait pas bien distinguer entre les loyalistes et ceux qui sont acquis aux idées politiques américaines; excédé par les appréhensions, inquiet, voici ce qu'il écrit, bien qu'il connaisse les mouvements insurrectionnels du Bas-Canada: « J'incline beaucoup à penser que si les Canadas étaient demeurés des provinces françaises, cela aurait été de beaucoup préférable pour la Grande-Bretagne, de toutes les façons possibles, mais je suppose que si les Loyalistes étaient au courant de ce sentiment ils seraient prêts à m'expulser de cette province » (v. 3, p. 149). Le même jour, il répétait cette assertion sous une autre forme: « Au lieu de noyer l'élément français, comme on le dit aux Colonies, je me demande, dans le cas où tous les sujets de Sa Majesté seraient confortablement pourvus ailleurs, s'il ne serait pas préférable de remplir les Canadas avec des Français catholiques et de les laisser se battre avec Jonathan (les Américains) » (v. 3, p. 150). Même à ce moment-là, sir George Arthur mettait plus de confiance dans le loyalisme des Canadiens français que dans celui des Anglais du Haut-Canada.

Caractère de la révolution de 1838 dans le Haut-Canada

Nos historiens disposent rapidement de la rébellion de 1838: quelques faits militaires, de peu d'envergure, ridicules par certains aspects, et le rideau est tiré. Colborne dans le Bas-Canada et sir George Arthur dans le Haut, auraient sans doute désiré en finir aussi rapide-

ment avec cette affaire. Mais pour eux, la tâche fut longue; ils ne purent en disposer avant plusieurs mois qui se passèrent dans le trouble, dans l'anxiété et dans le travail.

Tout d'abord, les nouvelles prises d'armes ne les prennent pas au dépourvu. Au cours des mois d'été, quand lord Durham se promène dans le pays en suscitant partout des espérances, Colborne qui avait du flair en ces matières, contient l'ardeur de sir George Arthur qui veut accélérer les préparatifs militaires. Toutefois, quand la mission du noble lord s'avère comme une faillite, il lâche la bride à son collègue. Les renseignements viennent de toutes parts et voici ce qu'il écrit: « Il devient impossible de retarder plus longtemps tous les préparatifs militaires pour préserver la paix ». Il prévoit qu'il sera fort occupé lui-même dans le Bas-Canada, il demande des troupes et des armes à Halifax. Pendant tout le mois d'octobre, les deux hommes travaillent fébrilement à l'organisation des forces militaires du pays. Le paroxysme est atteint le 29 octobre alors que Colborne écrira à Arthur: « L'organisation des rebelles procède si rapidement dans cette province que je crains de créer la panique en déplaçant un régiment » (v. 2, p. 323). Les expressions dont il se sert dans sa lettre à sir George Arthur sont énergiques et brèves: celui-ci retiendra les services de bûcherons, « à n'importe quels gages »; il nolisera « autant de vapeurs qu'il le pourra »; il lèvera autant de corps de cavalerie qu'il le jugera bon. En un mot, Colborne lui donne carte blanche. Il est si sûr de son fait que le 31 octobre, il lui écrira la phrase suivante: « Nous sommes à la veille d'une invasion et d'une autre insurrection » (v. 2, p. 337).

En un mot, les autorités civiles et militaires sont au courant, en 1838, des complots qui se trament sur la frontière et elles ne seront pas prises au dépourvu. En 1837, Mackenzie aurait pu, avec un peu plus d'audace, s'emparer de Toronto; mais en 1838, seul un corps relativement puissant, bien armé, bien commandé, bien soutenu, pourrait s'introduire parmi les postes, les régiments, les compagnies de miliciens échelonnés le long de la frontière. Non seulement Colborne et sir George Arthur avaient pu déduire des événements publics, avec un

peu de psychologie, que d'autres échauffourées se préparaient, mais ils avaient reçu en plus les rapports de nombre d'espions ou d'observateurs. Le présent recueil contient beaucoup de preuves à cet effet. Des personnes en possession de renseignements précieux offrent de les vendre; des patriotes trahissent leurs amis; des émissaires se rendent aux Etats-Unis, se glissent dans les assemblées, glanent des détails; des fonctionnaires, les douaniers, communiquent leurs observations. Que tout soit vrai dans ces mémoires, il n'y faut pas compter; l'exagération règne partout. Mais Colborne et Arthur apprennent à les interpréter. Et alors, ils organisent solidement, avant la première prise d'armes de 1838, la défense des deux provinces. Pendant des mois, leur correspondance sera remplie de détails relatifs aux mouvements et aux dispositions des troupes, des armes, des navires armés. Il serait facile aujourd'hui d'étudier à fond toutes les mesures prises pendant cette période troublée. C'est ce qui explique pourquoi la rébellion de 1838 fut si vite éteinte et pourquoi les soulèvements eurent si peu de succès. Car, à n'en pas douter, cette dernière était plus dangereuse que la précédente, car elle avait enrôlé l'assistance active de nombre d'Américains.

D'autre part, si le feu s'éteint rapidement dans le Bas-Canada, il dure et flambe pendant des mois dans le Haut-Canada. Les jours passent sans que sir George Arthur se dépouille de ses inquiétudes. On signale seulement deux combats: une attaque contre Prescott, tout de suite après les batailles du Bas-Canada, et une attaque contre Sandwich. Deux partis d'environ quatre cents hommes chacun, s'empêchent tout de suite après avoir traversé la frontière, dans les défenses mises au point par l'armée canadienne; ils voulaient se maintenir pendant un certain temps sur notre sol afin d'attirer comme un aimant, les révolutionnaires canadiens. Mais ils sont battus tout de suite; les soldats amateurs qui les composent, ou bien sont tués, ou faits prisonniers, ou se dispersent dans la forêt où ils meurent, ou bien retournent dans leur pays. Presque tous étaient américains. Et ce fait est révélateur.

C'est une longue histoire. La rébellion de 1837 avait suffisamment indiqué à nos voisins qu'il existait dans les deux provinces un corps considérable de mécontents; que ces gens livraient un combat parlementaire et militaire semblable à celui que les colonies américaines avaient livré pour obtenir leur indépendance. Les Américains avaient en général de la sympathie pour notre cause, ils n'aimaient pas l'Angleterre. Certains districts du Haut-Canada étaient peuplés d'Américains qui aspiraient à des institutions plus libres et à une constitution libérale; d'autres éléments de la population demandaient énergiquement des réformes. De sorte que les districts loyaux étaient rares et que ceux qui donnaient prise à l'inquiétude étaient nombreux. De plus, l'Angleterre donnait l'impression nette qu'elle ne tenait pas beaucoup au Canada. Des patriotes réfugiés aux Etats-Unis entretenaient ces idées et excitèrent une fermentation dans les esprits.

Le gouvernement américain n'était pas disposé à déclarer la guerre à l'Angleterre pour profiter de ces circonstances favorables et envahir notre pays. Mais durant des mois, il laissa se développer une agitation malsaine. Et c'est alors que naquit, dans les conciliabules qui se tinrent dans les états de la frontière, l'idée, le projet d'une invasion de notre pays, par le peuple lui-même, par des bandes armées qui feraient la conquête de certaines régions, s'y maintiendraient, en attendant que, plus tard, le pouvoir exécutif, annexât ces territoires à l'Union. C'est ainsi que le Texas était devenu un nouvel état américain. Il ne s'agissait que de répéter cet exploit avec la complicité des révolutionnaires canadiens.

On trouvera dans les papiers de sir George Arthur, les dépêches de H. S. Fox, ambassadeur d'Angleterre à Washington, qui contiennent une excellente analyse de la situation et des facteurs en cause. C'est le 4 octobre 1838 qu'il envoie le premier mot d'avertissement à Arthur. Il est en possession, dit-il, de rapports confidentiels à l'effet qu'un vaste complot s'organise sur la frontière du Canada et principalement le long des rives des lacs Ontario et Érié; une quarantaine de milles personnes y auraient part; elles communiquent entre elles à l'aide de signaux ma-

çonniques, elles ont une organisation militaire et sont en relation avec les rebelles du Canada. Cleveland serait actuellement le centre de l'intrigue. Les rapports sont évidemment exagérés mais il vaut mieux en tenir compte. Le lendemain, cinq, Fox revient à la charge dans une courte lettre. Si les autorités canadiennes, dit-il, réussissent à maintenir la paix chez elles, la conspiration n'aboutira probablement pas; « c'est le Haut-Canada, plus que le Bas-Canada, qui est et qui sera toujours la province qui attire les Américains et qu'ils désirent » (v. 2, p. 297). Ceux-ci disent aussi que le déloyalisme est beaucoup plus général dans cette province. Fox croira s'être trompé quand la révolution éclatera dans le Bas-Canada un mois plus tard. Toutefois les papiers de sir George Arthur indiquent clairement par la suite que cette première appréciation était exacte et que les conspirateurs avaient tout d'abord en vue la province voisine. Alors que la tranquillité se fait assez vite, chez nous, les alarmes et les inquiétudes sévissent encore de longs mois chez nos voisins. Les rapports se succèdent à intervalles réguliers. Des observateurs signalent des mouvements, des assemblées; le centre de la conspiration semble se déplacer d'un état à l'autre, d'une ville à l'autre; le nombre des adhérents monte jusqu'à des chiffres fantastiques; parfois, l'invasion semble imminente, un gouvernement provisoire serait déjà formé, une banque organisée, des navires nolisés; parfois l'attaque va se produire tout de suite, parfois elle aura lieu quand la glace permettra des communications plus faciles entre les deux pays. L'affaire rebondit ainsi d'une semaine à l'autre, toujours sous des formes nouvelles et plus menaçantes les unes que les autres. C'est pourquoi sir George Arthur et Colborne sont toujours sur le qui-vive, perfectionnent leurs défenses, disposent de mieux en mieux leurs troupes le long de la frontière et ne se permettent pas un instant d'inattention. Il semble bien à la fin que le nombre des soldats qui montent la garde au Canada est imposant.

Presque tous les rapports des observateurs et espions sont largement exagérés, c'est certain. Mais ils contenaient aussi une part de vérité. C'est ainsi que le 3 novembre, alors que l'insurrection est à la

veille d'éclater, Fox envoie un avertissement aux autorités canadiennes. Le danger, dit-il, est plus grave, plus étendu et plus imminent qu'on ne croit. Le fait de la conspiration est bien établi: « Un système complet de ces signaux secrets aussi bien que le chiffre ou alphabet secret, au moyen duquel les conjurés correspondent par écrit, sont actuellement dans les mains des autorités de Sa Majesté » (v. 2, p. 342). Puis il ajoute: « De vastes hordes de bandits et d'assassins complètent leurs plans pour désoler et ruiner un territoire britannique » (v. 2, p. 343). Il est tellement alarmé qu'il conseille à sir George Arthur d'ignorer l'une des dispositions d'un traité conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis et d'armer au delà des limites permises les navires des Grands Lacs: « Je n'hésite pas à vous recommander de ne pas tenir compte des restrictions stipulées dans le traité en question » (v. 3, p. 362).

Fox analyse avec finesse l'état d'esprit des Américains à ce moment-là, les facteurs qui rendent la situation dangereuse, tous les aspects généraux du problème. Dans le même temps, il apporte des faits précis. Ainsi, il a appris « que les véritables promoteurs de l'invasion du Canada, sont des citoyens riches des grandes villes rapprochées de la frontière américaine. Ces misérables ont un intérêt permanent et important dans la spéculation sur les terres et pour cette raison, ils favorisent l'agitation; ils continueront encore et encore à soudoyer et à tromper de nouvelles bandes d'aventuriers pour servir dans cette croisade infernale. . . » (v. 2, p. 422). Mais évidemment, ces gens encouraient des dépenses et des travaux parce que l'état des affaires publiques et l'attitude des gouvernements semblaient leur promettre le succès. De septembre 1838 à mars ou avril 1839, le danger fut, semble-t-il, plus grand qu'en tout autre temps; le départ de lord Durham avait détruit les espérances de ceux qui espéraient des réformes, l'Angleterre, croyait-on, ne rectifierait pas la direction de l'administration canadienne, notre population se joindrait aux envahisseurs. Ceux-ci, toutefois, ne s'organisèrent pas suffisamment, ils ne découvrirent aucun véritable chef; ils eurent affaire du côté canadien, à des troupes nombreuses, bien commandées, bien placées; et quand les exécutions

commencèrent et que la discussion s'engagea au Canada sur le rapport Durham qui proposait le gouvernement responsable, l'instant propice était passé et l'enthousiasme de la foule américaine se refroidit tout de suite. Le Canada ne serait pas un nouveau Texas; l'occasion n'avait produit ni les hommes déterminés qu'il aurait fallu ni les circonstances canadiennes favorables que l'on attendait. Mal dirigée, la plèbe qui avait affirmé son droit de faire la guerre sans le concours du gouvernement, retournerait vite à ses affaires particulières; et, enfin, sir George Arthur respirerait un peu, car il estimait que la moitié de la population du Haut-Canada n'était plus fidèle à l'Angleterre et se joindrait, le cas échéant, à des envahisseurs victorieux.

Réformistes du Haut-Canada et canadiens-français

Le rapport de lord Durham est rendu public alors que la fermentation populaire était dangereuse encore au Canada et aux Etats-Unis. Tout de suite, la proposition d'établir un gouvernement responsable saisit les esprits. C'est une défaite pour les loyalistes, c'est-à-dire pour le parti qui a toujours soutenu l'administration, pour les Gouverneurs et les conseils qui veulent que la colonie demeure attachée à l'Angleterre. Aussi, ils indiquent immédiatement la fin ultime à laquelle conduiront des réformes de ce genre: l'indépendance, la séparation entre le Canada et l'Angleterre. Sir George Arthur se prononce comme les autres: « . . . L'attente d'un gouvernement responsable qui sera excitée par le rapport de lord Durham parmi les réformistes et les républicains, sera trop ardente pour être contenue par une mesure quelconque; et, à mon avis, la possibilité de conserver ces provinces, sera maintenant très, très diminuée. . . » (v. 3, p. 115). Si ce projet est adopté, les colonies « cesseront d'être les dépendances de la Couronne britannique dans un très petit nombre d'années. . . » (v. 3, p. 142). De nouveau, Arthur manifeste sa désapprobation: « Le rapport de lord Durham sera désormais l'idole des Réformistes qui espèrent en venir éventuellement à leurs fins: un gouvernement responsable, ce qui doit conduire à une séparation » (v. 3, p. 193). D'ailleurs si le parlement

anglais accorde aux colonies les concessions que lord Durham propose, « il introduira au Canada une démocratie plus pure que dans tout autre état de l'Union. . . » (v. 2, p. 228). Une fois le rapport publié, Arthur dit que « le plan d'un gouvernement responsable s'est fortement emparé de l'esprit public et, en fait, il n'est, ni plus ni moins que la mesure réclamée par Papineau et Mackenzie. . . » (v. 3, p. 234).

Les réformistes du Haut-Canada avaient une autre raison d'espérer. L'union des deux provinces dont on parlait leur donnerait l'appui, l'assistance de la députation française. C'est un résultat parlementaire que les observateurs ont tout de suite prévu. Lord Durham et d'autres hommes politiques avant lui y trouvaient un moyen de noyer la population française et d'annihiler son influence; ils croyaient que la députation anglaise ferait bloc contre la députation française et finirait par l'asservir. Toutefois, les incrédules étaient nombreux. Ainsi, un homme public qui avait de l'influence, avait étudié cette même question dans un mémoire du 1er juin 1838. Si ce moyen d'assimiler la race française réussit, avait-il écrit, la majorité poussera les Canadiens français à bout. Si elle menace dangereusement leur langue, leurs lois, leurs institutions, si elle les oblige à payer la dette publique du Haut-Canada, si elle leur impose des écoles, ils deviendront plus désespérés qu'ils ne le sont actuellement et les Etats-Unis seront toujours là pour accueillir leurs doléances. Il en coûte cher pour maintenir une armée qui gardera tout un peuple dans la sujétion. Cependant, M. Sullivan ne croit pas que le plan puisse réussir. Il repose sur une base qui est fautive: l'unanimité qui régnerait sur ce point parmi la députation anglaise future. Or cette unanimité n'existe pas. Deux partis politiques divisent les députés et la population du Haut-Canada; nombre d'électeurs ne sont pas loyaux et sont même infectés de républicanisme, ou d'idées opposées à la dépendance coloniale. Leur parti subit actuellement une éclipse qui est passagère; en toute probabilité, il aura des représentants dans la nouvelle Législature. Par contre, les Canadiens français sont unis sur la question de la langue, de la religion, des coutumes, « Ils ont leurs propres vues à exposer, leurs propres fins à

atteindre. . . »; et, alors poursuit M. Sullivan, « ils s'uniront indubitablement avec le parti anglais qui entreprendra le plus pour eux » (v. 1, p. 178). Et quel sera ce parti? Celui qui est le plus faible, le parti réformiste du Haut-Canada qui « entreprendra indubitablement n'importe quoi pour obtenir l'assistance des Français; il n'y aura ni hésitation ni doute dans les mesures qu'ils prendront de concert et qui auront toutes pour objet la défaite de leurs ennemis. . . » (v. 1, p. 178). Alors, le pays sera administré par une coalition dont les parties composantes ont déjà refusé les subsides, fait échec aux Conseils, qui se sont révoltés. M. Sullivan dit qu'à l'heure actuelle, beaucoup d'Anglais sont favorables à ce projet d'union et escomptent que leurs députés feront bloc contre les Français; mais chacun d'eux manifeste ensuite beaucoup d'anxiété quand on lui demande quel serait le résultat probable d'une élection qui aurait lieu deux ans plus tard pour une Législature qui gouvernerait les deux provinces réunies. Parlant avec plus de certitude encore, Sullivan dit ce qui suit: « . . . Ce que j'affirme ici est que quelques-uns et certainement plusieurs d'entre eux (réformistes) se feront les avocats de principes opposés au lien colonial, que pour en venir à leurs fins, ils agiront de concert avec ceux qui seront vraiment hostiles à l'Angleterre, et que les uns et les autres agiront de concert avec les Franco-Canadiens, et que tous ensemble, ils seront la majorité dans la Législature du Canada uni » (v. 1, p. 179). Au lieu d'être subjugués, les Canadiens français seront au pouvoir, ils le posséderont. Et alors, comme on n'imposera pas l'union pour une courte période, que ne faut-il pas redouter d'une coalition de ce genre? se demande M. Sullivan en bon loyaliste. « S'il est impossible d'être assuré contre une majorité démocratique des députés français unis aux réformistes, même à la première élection, qui peut répondre du résultat des élections qui prendront place dans dix ou vingt ans? » (v. 1, p. 179). Il était difficile de manoeuvrer les réformistes et les Canadiens français séparément; personne n'en viendra à bout quand ils auront joint leurs forces. S'ils se ruent vers l'indépendance, qui les arrêtera? Le lien avec l'Angleterre sera en danger. En un mot, l'union des deux Canadas « ne promet pas de produire la paix ou le contentement. »

Comme on le sait, lord Durham qui présenta ses conclusions plus tard, n'était pas du même avis. Mais d'autres hommes feront la même objection aussitôt le rapport publié, ils répéteront la même prophétie. Pour eux, l'Union ne saurait submerger les Canadiens-français. Au premier rang de ces gens, il faut placer sir George Arthur. Il dira que « le fruit de l'Union serait une majorité républicaine. . . , certainement une majorité catholique » (v. 3, p. 233). D'autres affirment qu'en découpant habilement les comtés, il y a moyen d'obtenir tout de suite une majorité de députés anglais, ou une prédominance des intérêts du Haut-Canada. Mais à quoi cela conduira-t-il? Menacés dans leur existence nationale, brimés, persécutés, les députés français feront nécessairement noyau dans le prochain parlement. Si les députés anglais agissaient de même façon, ils conduiraient le prochain parlement et viendraient à bout des Canadiens français. Cependant, ce fait n'est pas probable et personne ne peut l'espérer. « . . . Je ne vois rien pour empêcher l'union de la population française avec ce que j'appellerais le parti libéral dans cette province » (v. 3, p. 245). Les deux ont les mêmes idées, la même mentalité: « A l'époque où M. Bidwell était orateur, l'Assemblée du Haut-Canada était prête à agir de concert avec l'Assemblée du Bas-Canada présidée par M. Papineau » (v. 3, p. 246).

Ces citations prouvent bien que des observateurs clairvoyants surent prévoir bien clairement en 1838 et en 1839, même contre lord Durham, la future coalition des réformistes ontariens avec les députés canadiens-français. Naturellement, étant loyalistes, ils accusaient leurs adversaires de tendances républicaines et s'imaginaient que l'indépendance germerait sans délai sous leurs pas. Ils n'avaient pas tout à fait tort puisque pour eux le gouvernement responsable, c'était l'indépendance tout court. En fait, c'était l'indépendance réelle si ce n'était l'indépendance formelle, ou bien l'indépendance virtuelle si ce n'était l'indépendance actuelle.

D'autre part, ces mêmes gens sont du même avis que M. Sullivan quant aux résultats que lord Durham espère de l'Union. On peut dire à leur louange qu'ils n'ambitionnaient pas l'honneur de persécuter

leurs compatriotes. L'un dit qu'il a vu trop d'injustices commises à leur égard « ... Livrer une partie de la population des Provinces-Unies aux intérêts, à la domination, à la loi de l'autre. . . » ne leur sourit guère. C'est installer dans le pays une perpétuelle discorde, une lutte mortelle.

Sir George Arthur étudie aussi la question de l'énorme dette publique du Haut-Canada; elle joue probablement au fond des coulisses un rôle plus effectif que l'on ne croit ordinairement. Contractée pour des travaux publics, elle pèse d'un poids lourd sur l'avenir de la Province qu'elle a conduite dans une impasse financière. Le gouvernement anglais fait la sourde oreille quand les émissaires du Haut-Canada lui parlent de renflouer la caisse provinciale. Alors, se présente une solution sous la forme de l'union des deux Canadas. Québec n'a pas de dettes, il enregistre même un surplus et les taxes sont légères chez lui. Pourquoi ne pas le charger d'une partie du fardeau du Haut-Canada? Des personnes influentes se rallient à cette solution; elles deviennent des partisans de l'union; leur argument le plus convaincant est « l'état embarrassé des finances de la dite Province » (v. 2, p. 242); elles disent: « ... Nos fonds sont dépensés; nous sommes grandement en dette; les améliorations ne sont pas toutes exécutées. . . » (v. 3, pp. 242-3). On comprend que ce fort argument pratique peut conduire à l'union des Provinces « à n'importe quelles conditions ». Ce règlement serait-il juste? Pour sa part, sir George Arthur n'arrive à aucune conclusion, à aucun raisonnement qui satisfassent sa conscience ou son honnêteté. On ne peut dire au Bas-Canada qu'il tirera un jour des avantages financiers de toutes ces mises de fonds, ni que les travaux ont été exécutés à son avantage; tout au contraire, ils joueront à son détriment. Comment l'appeler en garantie quand les spéculations du Haut-Canada ont mal tourné et que les bailleurs de fonds sont sur le point de perdre leur argent? On a manqué de prudence, de mesure et d'habileté.

Il semble bien que cette affaire a fait perdre de vue bien des considérations et des dangers d'un autre ordre.

Le parti de l'anglicisation

Lettres, mémoires, documents reproduits dans ce recueil, ne sont guère sympathiques ou favorables aux Canadiens français. En cela, ils ne diffèrent guère de toute une collection d'écrits du même genre rédigés depuis 1760. Les anciennes accusations sont répétées pour l'occasion: ignorance, manque d'initiative, d'esprit d'entreprise, de loyauté, etc. Celui qui veut interpréter ces papiers y découvre des éloges indirects. Car est-ce autre chose que cet aveu qu'angliciser les nôtres ne serait pas une affaire facile? Dans cette voie le conquérant se heurterait à une résistance de fond, à une défense acharnée.

L'occasion était trop belle en 1837 et en 1838 pour ne pas susciter quand même quelque nouveau projet d'anglicisation. Lord Durham ne la rata point. Mais un personnage éminent du Haut-Canada, M. J. R. Robinson, l'avait précédé dans cette voie et l'on trouve les mesures qu'il propose dans *The Arthur papers*. Il ne met, lui non plus, aucune grande confiance dans l'union des deux provinces pour en arriver à ses fins; il sait lui aussi que les députés français formeront un bloc prêt à s'unir en tout temps aux députés ou au parti anglais qui lui seront favorables ou lui tendront la main. En tout temps, ils seront prêts à se ranger contre un ministère hostile et à le faire tomber. Ou tout gouvernement deviendra impossible, ou bien il sera conduit par une majorité composée de Français et d'Anglais.

M. Robinson n'unirait donc pas les deux provinces. Québec demeurerait une entité distincte. Mais elle ne gagnerait rien à cette solution. On lui enlèverait d'abord l'île de Montréal et les territoires situés au sud-ouest de la rivière Outaouais; la péninsule de Gaspé serait rattachée au Nouveau-Brunswick. Ensuite, le Parlement disparaîtrait et il ne resterait pour administrer la province que le Gouvernement et les Conseils Exécutif et Législatif. Au début, toute la population serait défranchisée pour un certain nombre d'années; plus tard, elle pourrait élire quelques conseillers législatifs. Seule la langue anglaise serait employée dans les délibérations. Pour être comprises partout,

les lois seraient imprimées en anglais et en français. Les actes du Conseil exécutif seraient, eux, promulgués en anglais seulement. Devant les cours de justice, l'anglais serait la seule langue admise, les interprètes traduiront les témoignages rendus dans tout autre langue. Personne ne serait membre d'un jury à moins de savoir l'anglais. Puis le gouvernement établirait immédiatement dans chaque paroisse une école où les enfants français apprendraient l'anglais et l'arithmétique. Le droit civil anglais serait substitué au droit français et la judicature serait réorganisée en conséquence.

Projet assez menaçant, car M. Robinson passa plusieurs mois à Londres dans le temps même où s'élaborait la future constitution canadienne. Il eut des entrevues avec les ministres, il rédigea des mémoires et se donna beaucoup de mal. Très intéressante, sa correspondance exprime les vues des loyalistes du Haut-Canada. Il ne semble pas avoir remporté beaucoup de succès. Pourquoi punir exclusivement les Canadiens français? Tout d'abord, ils ne s'étaient pas tous révoltés; chacun comprenait qu'en général, ils ne désiraient pas devenir citoyens américains. Puis, ils n'avaient pas été les seuls à se révolter. Sir George Arthur était presque sûr que la moitié de la population du Haut-Canada était déloyale. Même rebelles, les Canadiens français lui semblaient moins dangereux pour la couronne britannique.

* * *

Ces trois premiers volumes du fonds d'archives sir George Arthur présentent donc un grand intérêt pour l'historien. Ils aident à fixer certains points difficiles de notre histoire, et, en particulier, de la révolution de 1838, et des problèmes qui s'agitèrent lors de l'élaboration d'une nouvelle constitution. On ne pourra plus écrire l'histoire de cette période sans les avoir à la main.

Jés. Paul Desrosiers.